

PAKISTAN

<i>Lieu</i>	<i>Désignation</i>	<i>Nom</i>
Ottawa 2 (Ont.)..... (505, rue Wilbrod. Téléphone CE 5-4358)	Haut Commissaire.....	Son Excellence M. Mirza Osman Ali Baig.
	Conseiller.....	M. S. Tayyeb Husain.
	Secrétaire commercial.....	M. Mohammad Ikram Malik.
	Conseiller militaire.....	M. le major-général M. Hayaud Din (absent).
	Conseiller financier.....	M. Zaheeruddin Ahmed (absent).
	Conseiller (Matériel de défense)	M. le lieutenant-colonel Chawdhry Muhammad Ameer Khan (absent).

PANAMA

<i>Lieu</i>	<i>Désignation</i>	<i>Nom</i>
Halifax (N.-É.)..... (Case postale 673. Télé- phone 3-8546)	Consul-général.....	Gilberto Toral Malik.
Montréal 29 (P.Q.)..... (5275, avenue Coolbrook. Téléphone: DE 5562)	Consul-général.....	M. Eduardo E. de Diego.
Toronto (Ont.)..... (25 est, rue Adelaide)	Consul Général.....
Saint-Jean (N.-B.)..... (11, South Wharf. Téléphone 3-2691)	Consul.....	*M. Juan J. de Soto.
Vancouver (C.-B.)..... (2356 ouest, 16 ^e avenue)	Consul Général.....	M. René de Diego.
	Consul.....	*M. E. G. Johnson.

PAYS-BAS

<i>Lieu</i>	<i>Désignation</i>	<i>Nom</i>
Ottawa 2 (Ont.)..... (12, avenue Marlborough. Téléphone: CE 5-7241)	Ambassadeur.....	Son Excellence M. D. J. von Balluseck.
	Attaché de l'Air, militaire et naval.....	M. le lieutenant-colonel Jonkheer R. W. C. G. A. Wittert van Hoogland.
(Téléphone: CE 2-4142)....	Attaché (Agriculture et Affaires Sociales).....	M. G. W. J. Pieters.
	Conseiller commercial.....	M. E. F. M. van Hall.
	Premier secrétaire.....	M. A. F. Calkoen.
	Premier secrétaire commercial..	M. M. H. E. Moerel.
	Attaché naval adjoint.....	M. le capitaine de frégate Jonkheer H. de Jonge van Ellemeet (absent).
	Attaché scientifique.....	M. J. C. Diels (absent).
	Deuxième secrétaire.....	M. J. W. M. van der Vossen.
	Attaché adjoint (Affaires Sociales).....	M. Th. H. Bakkera.
	
Calgary (Alb.)..... (Suite 4, édifice Kresge, 236 ouest, 8 ^e me Avenue. Téléphone 2-5754)	Vice-Consul.....	*M. T. L. O'Keefe, C.R.
Chatham (Ont.)..... (222, rue Selkirk. Télépho- ne: EL 2-0409)	Vice-Consul.....	*M. le Dr. O. S. Akkerman.

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière ni citoyens du pays qu'ils représentent, ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont indiqués par un astérisque.